



Implenlia

SAFETY ACTION ALERT

From Global Head HSE **September 2026 / #2026-02**

Tirer les enseignements des incidents

THÈMES : DÉMONTAGE / STABILITÉ PROVISOIRE / MODES OPÉRATOIRES / ÉCARTS

QUE S'EST-IL PASSÉ ?

Un accident mortel s'est produit lors du démontage d'un atelier. Deux collaborateurs travaillaient depuis une plateforme élévatrice sur les éléments supérieurs du bâtiment. Pendant le démontage, une partie de la structure restante a perdu sa stabilité. Plusieurs éléments ont basculé et l'un d'eux a heurté la nacelle. Une personne a été tuée et une autre grièvement blessée.

Un mode opératoire était disponible. L'enquête a toutefois montré que la séquence de démontage, les mesures de sécurisation requises et la gestion des changements ou incertitudes n'étaient pas définies assez clairement sur tous les points.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR NOTRE SÉCURITÉ ?

- Stabilité provisoire : Lors d'un démontage, la reprise des charges et le contreventement évoluent en permanence. Chaque état intermédiaire doit être sûr. Il faut définir clairement quels éléments peuvent être retirés, à quel moment, et quelles sécurisations doivent rester en place.
- Le mode opératoire doit être communiqué selon la complexité des travaux, par exemple chaque jour en tenant compte de l'état réel du chantier.
- Le mode opératoire doit être applicable sur le terrain : Une consigne générale telle que « garantir la stabilité » peut être insuffisante pour des travaux complexes ou à haut risque. La séquence, les sécurisations, les responsabilités, les points d'arrêt et les critères d'interruption doivent être clairement définis.
- Changements et incertitudes : Arrêter le travail si la situation réelle s'écarte du plan ou en cas de doute. Clarifier et faire valider la suite avant de reprendre.

QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Toute personne sur un chantier / dépôt / site de production doit se demander :

- Ai-je discuté en détail du mode opératoire avec mon responsable ?
- Ai-je compris la séquence des travaux et les sécurisations requises à chaque étape ?
- Que dois-je faire si la situation réelle ne correspond plus au mode opératoire ou si j'ai un doute ?

Chefs d'équipe / chefs de projet / conducteurs de travaux / responsables de site / cadres en visite doivent se demander :

- Les modes opératoires des travaux à haut risque sont-ils assez précis pour travailler en sécurité ?
- Les états intermédiaires critiques, les sécurisations et les responsabilités sont-ils clairement définis ?
- Les modes opératoires sont-ils communiqués et discutés assez souvent et avec suffisamment de détail ?
- Après un changement, une interruption ou un doute, le travail est-il réévalué avant de reprendre ?

AGISSEZ MAINTENANT !

→ Discutez activement de ce Safety Action Alert en équipe. Vérifiez en particulier les travaux de démontage et de déconstruction, ainsi que les activités où les conditions de sécurité peuvent évoluer pendant les travaux. ←

Questions ou commentaires : safety@implenlia.com



75 min avant l'accident



Après l'effondrement



Après l'effondrement